

■ **ACME SA**, à Versoix, fourniture de services dans le domaine de la technique des systèmes électromagnétiques, etc. (FOSC du 29.01.2002, p. 7). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 10.03.2004. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **ACME SA, en liquidation**. Haissly Bernard n'est plus administrateur; ses pouvoirs sont radiés. Les pouvoirs de Zimmermann Eric sont radiés. La procuration de Mari Daniele est radiée. Liquidatrice: Finova Associés SA, à Genève.

Journal no 3385 du 16.03.2004
(02179048 / CH-660.2.329.998-6)